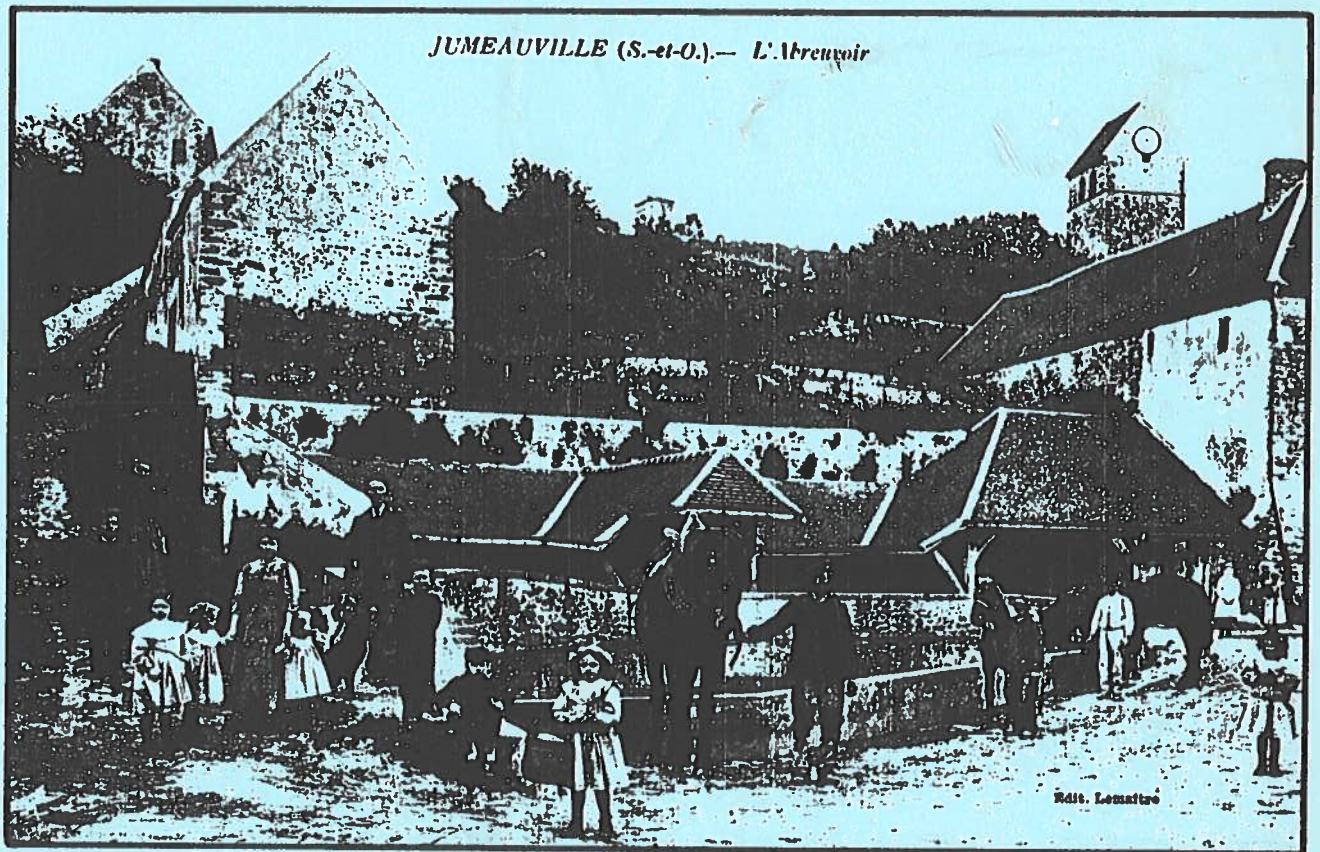


JUMEAUVILLE



bulletin municipal

JANVIER 1991

ALLIANCE

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

THE ALLIANCE IS A PART OF THE HISTORY OF THE WORLD AND THE HISTORY OF THE WORLD IS A PART OF THE ALLIANCE.

Chers Administrés,

Toutes les actions prévues à notre CONTRAT RURAL étant terminées, nous avons, le 27 octobre 1990, procédé à son inauguration, en présence de Monsieur le Sous-Préfet et des personnalités représentant le Conseil Général des Yvelines et le Conseil Régional d'Ile de France.

Cela m'a permis d'évoquer la poussée d'urbanisme dans la vallée de la Seine prévue dans les 25 prochaines années. Pour notre village, notre objectif se limite à la construction de 3 à 4 pavillons par an.

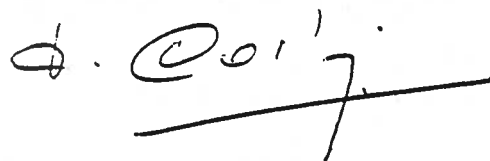
La Commune s'est portée acquéreur de la Propriété PETIT au prix de 600.000 Frs et du terrain derrière l'école au prix de 300.000 Frs. Grâce à un deuxième CONTRAT RURAL sollicité, des aménagements pourront être entrepris.

Nous sommes en hiver. En cas de chutes de neige importantes chacun est tenu de nettoyer devant sa propriété. Mais pensons au printemps et à fleurir notre Commune, beaucoup ont déjà fait un effort et je les en félicite.

Avec tous les membres du Conseil Municipal, je vous adresse mes souhaits les meilleurs de bonne santé, de joies, de bonheur et la sécurité pour 1991.

Bien cordialement.

Le Maire,



AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du bulletin de juillet 1990, le Conseil Municipal s'est réuni les 2 juillet, 20 juillet, 31 août, 17 octobre et 10 décembre.

PROGRAMME TRIENNAL DEPARTEMENTAL "SECURITE ROUTIERE" :

Le Conseil Général propose à la Commune une subvention de 88.000 F pour des travaux relatifs à la sécurité routière. Cette somme correspond à 40 % du montant global hors taxes des travaux envisagés.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en conformité des statuts établis en 1935 et la modification du lieu du Siège Social qui est transféré à la Mairie de BEHOUST.

REVISION DES PRIX DE LA CANTINE SCOLAIRE :

Pour l'année scolaire 90-91, le prix du repas est fixé à Frs 20,60 pour les repas pris régulièrement, et à Frs 22,60 pour les repas pris occasionnellement, soit une augmentation légale de 3 %.

COMPTE ADMINISTRATIF de 1989 :

Le Conseil a approuvé et signé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 1989 qui présente un excédent d'investissement de F. 38.160,67 et un excédent de fonctionnement de F. 298.129,12.

PROPRIETE PETIT :

Le Conseil Municipal a décidé de faire valoir le droit de préemption de la Commune et de se porter acquéreur de la propriété PETIT en vue de préserver le patrimoine local (un projet de partition ayant été envisagé), aux conditions de vente de M. PETIT soit 600.000 Frs.

PRIX DE LOCATION DU GITE RURAL COMMUNAL :

La majorité du Conseil Municipal décide de fixer ainsi le montant de la location par semaine :

1950 Frs	en basse saison
2000 Frs	pour les vacances scolaires
2050 Frs	en juillet et août

TERRAIN DE BOULES :

Un terrain de boules a été aménagé en face de la Mairie. Les travaux ont été confiés à l'Entreprise LEMAGNE pour une somme de Frs; 24.401,95 T.T.C.

COURS D'ANGLAIS EN PRIMAIRE :

Des cours d'anglais ont commencé à l'école primaire depuis la rentrée pour les CM.1 et CM.2, à raison de 2 heures par semaine.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :



Le jury du Concours des Maisons Fleuries s'est réuni le mardi 23 octobre 1990 et a désigné les lauréats suivants :

1er Prix :	M. et Mme NIVERT Christian	106 Grande Rue
2ème "	M. et Mme LEGOUX Alexandre	80 Grande Rue
3ème "	M. et Mme LEJARD Bernard	3 Grande Rue
4ème "	M. et Mme BRUNEAU Jean	25 Grande Rue
5ème "	M. et Mme LAROCHE André	13 Grande Rue



Les prix ont été remis lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre. Nous adressons nos félicitations à ces habitants ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pas été primés mais qui contribuent à l'embellissement de notre village.

COLIS DE NOEL :

Comme chaque année les Conseillers municipaux ont apporté aux Anciens de la Commune un colis leur permettant de confectionner leur repas de réveillon. Cette année 68 personnes ont reçu ce colis.

JOUETS DE NOEL :



Comme de coutume, les enfants de l'école ont reçu des jouets offerts par la Municipalité après avoir assisté à la projection d'un film récréatif et dégusté le traditionnel goûter.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990 :

Le Budget Supplémentaire 1990 a été examiné et voté à l'unanimité. Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de Frs. 949.582,35. Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de Frs. 298.129,12.

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE :

Le tarif de location de la salle municipale a été porté à 2000 Frs pour les personnes extérieures à la Commune.

Le tarif reste inchangé pour les habitants de la Commune, soit 800 Frs.

AIDE MENAGERE A DOMICILE :

Les personnes intéressées par le service d'aide ménagère à domicile doivent en faire la demande en Mairie. Après constitution d'un dossier auprès de leur caisse principale de retraite, le montant de la participation horaire demandée aux bénéficiaires sera fixé en fonction de leurs revenus.

EXONERATION DE COTISATIONS U.R.S.S.A.F. :

Sous réserve de certaines conditions d'âge (70 ans), de ressources, de handicaps, certains employeurs de personnel de maison peuvent être exonérés des cotisations employeurs URSSAF.

Pour informations, formalités, consultez le dossier en Mairie

MEDIATEUR :

Le Médiateur de la République est une institution indépendante chargée d'assister les administrés qu'un litige oppose aux différents services publics.

Les compétences du Médiateur, les conditions de la saisie de son intervention et les coordonnées de son correspondant départemental sont rappelées dans un document consultable en Mairie.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

Planning d'enlèvement des déchets en remplacement des jours fériés en 1991 :

<u>JOURS FERIES</u>	<u>JOURS DE COLLECTE EN RATRAPAGE</u>
Lundi 1er avril	Vendredi 5 avril
Mercredi 1er mai	Vendredi 3 mai
Mercredi 8 mai	Vendredi 10 mai
Lundi 20 mai	Vendredi 24 mai
Lundi 11 novembre	Vendredi 15 novembre
Mercredi 25 décembre	Vendredi 27 décembre

DIPLOMES DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL :

Certaines personnes s'étant étonnées de ne pas se voir proposer le diplôme de la médaille du travail par la municipalité alors qu'elles justifient des conditions requises, il est rappelé que c'est à elles de faire la demande préalable auprès de leur dernier employeur.

ENTRETIEN DES CONDUITS DE FUMEE :

Une note préfectorale rappelle qu'un ramonage annuel doit être effectué sur les conduits de fumée par une entreprise qualifiée.

A L'ECOLE :

Année scolaire 90-91 effectif 31 élèves

<u>Enseignants:</u>	Madame MARSAL	Monsieur HUGUON
	Maternelle: 11	CE.2 : 4
	CP : 5	CM.1 : 4
	CE.1 : 2	CM.2 : 5

Activités :

- Goûter de Noël et location de films récréatifs
- Cadeaux de Noël
- Voyage de fin d'année
- Enseignement de l'anglais par Madame LEMAITRE

Achat pour la classe des "petits" d'un coin dînette. Cet achat est entièrement financé par la municipalité.

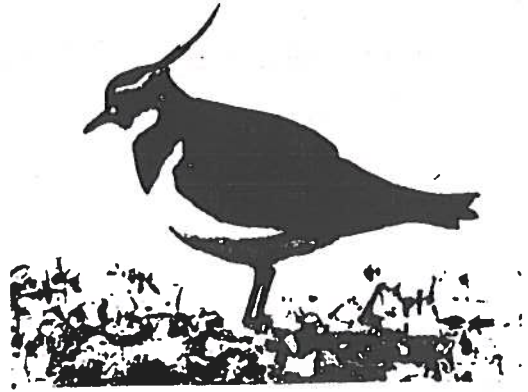
Les élections de parents d'élèves ont été conformes à la tradition: Madame SANZ VILLAR et Monsieur LECOQ sont réélus !

Des rencontres sportives se dérouleront à nouveau avec les écoles d'ANDELU et de MONTAINVILLE.

BONNE ANNEE A TOUS !

FAUNE LOCALE

Qui n'a remarqué dans les champs, entre JUMEAUVILLE et MAULE, ces curieux oiseaux, d'allure très digne, à la tête surmontée d'une longue huppe, et qui ne s'envolent qu'au dernier moment devant la voiture ?



Il s'agit du **vanneau huppé** (*vanellus vanellus*) probablement le migrateur le plus visible dans nos régions. Notons que son nom "*vanellus*" signifie "vaniteux" ceci sans doute en raison du port avantageux et de la longue aigrette fièrement retroussée des mâles.

De la taille d'une tourterelle, le vanneau est doté d'ailes immenses qui en font un excellent voilier et lui donnent ce vol si particulier. La livrée est blanche et verte, avec des reflets métalliques du plus bel effet. Les pattes sont longues et fines, de couleur rougeâtre. Le bec est court et robuste, bien adapté à son régime alimentaire, à base de vers et d'arthropodes, mais surtout de vers.

Il vit en groupes souvent très nombreux, où chacun des membres participe à la sécurité de tous. Il peut atteindre l'âge respectable de 25 ans (si les prédateurs et la ... météo lui prêtent vie !).

Le vanneau huppé était encore il y a cinquante ans un oiseau de marais, de prairies humides, dont la zone d'habitation en France s'étendait des Flandres aux Charentes. Ce débrouillard a su pallier l'assèchement des marais en colonisant les terres de l'intérieur, surtout celles recevant un apport régulier en fumier, donc riches en lombrics.

Le vanneau craint la sécheresse en été, et le gel ou la neige en hiver, car son bec court ne lui permet pas d'aller chercher les vers trop profondément, ce qui explique ses déplacements erratiques qui lui permettent de s'adapter perpétuellement à l'évolution de toutes les conditions qu'il rencontre. Il ne se résoud à une véritable migration que lorsque tout le pays lui devient hostile.

"*Qui n'a mangé de vanneau, n'a mangé de bon morceau*" dit le dicton. Dépiauté pour lui enlever son goût amer, le vanneau est effectivement très bon pour qui aime la sauvagine. On en fait aussi des salmis. La seule difficulté étant de mettre dans le carnier un oiseau aussi méfiant.

ŒUFS DE VANNEAUX BRILLAT-SAVARIN

Faire cuire à l'eau bouillante durant 6 minutes les œufs de vanneaux. Ceux-ci étant cuits, les refroidir, les écaler, les décorer de petits ronds de truffes pour imiter leur couleur. Les lustrer avec de la gelée mi-prise.

Les dresser ensuite dans des coquetiers faits en pâte fine, dans lesquels on aura mis un peu de mousse de foie gras.

Servir deux œufs par convive.

COMITE DES FETES

JE ME SOUVIENS ...

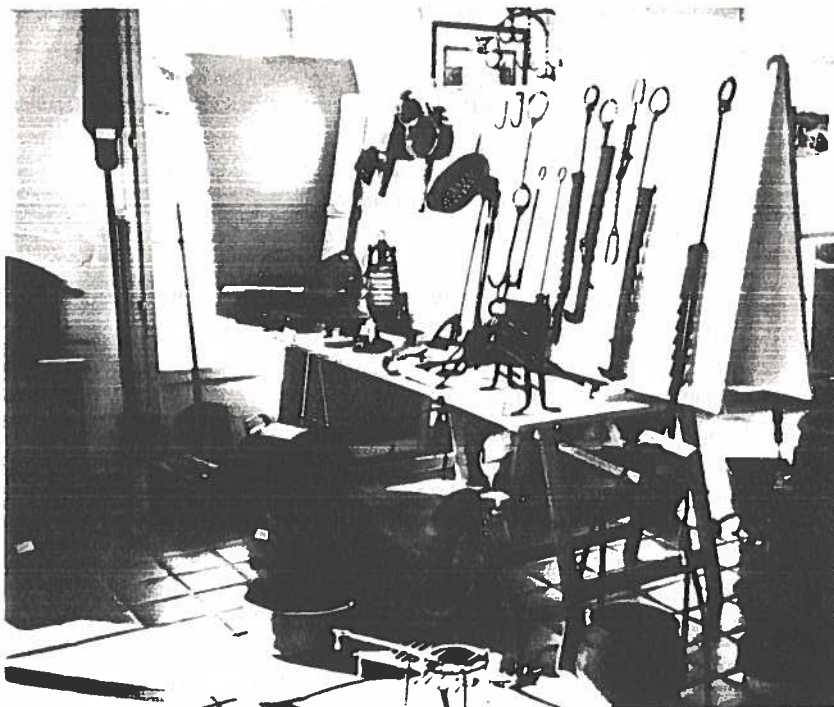
La rétrospective "JE ME SOUVIENS..." organisée par le Comité des Fêtes et la Municipalité, était consacrée à l'évocation de la vie locale depuis le début du siècle.

Occupant à plein les locaux de la salle municipale, elle a connu un succès d'affluence remarquable, en dépit de la brièveté.

L'exposition était conçue en suivant plusieurs fils directeurs.

JUMEAUVILLE était d'abord présenté grâce à des agrandissements de cartes postales ou de reproductions de documents privés de la famille GONTIER. On y mesurait les évolutions du village et la permanence de nombreux sites depuis le début du siècle.

Par ailleurs, de grands thèmes traditionnels étaient évoqués, relatifs à la vie rurale au début du XXème siècle : les battages, la fabrication familiale du pain dans les fours, la lessive, l'abattage des porcs, par l'intermédiaire de documents ou d'ustensiles.



La vie associative aussi était bien représentée et les panneaux consacrés aux pompiers, à la fanfare, à la sortie de la SOURCE, ranimaient bien des souvenirs.

Une grande partie de la salle présentait une large évocation de la population scolaire photographiée depuis 1895.

Des documents pédagogiques variés, des objets confectionnés à l'école, des photos de fêtes, venaient étoffer cette présentation. Ce n'est pas sans émotion encore que les anciens instituteurs ont retrouvé ces souvenirs ou certains de leurs élèves.

Les cérémonies à l'église étaient bien représentées par des vêtements, habits de mariés, robe de communiant, et des objets variés, globes, images pieuses.



D'autres études étaient consacrées à quelques moments forts que les habitants de la Commune ont eu à connaître pendant cette partie de siècle écoulée : les 105 ans de Madame Eugénie COCHIN "qui se souvenait des Prussiens", la cavalcade et sa reine, la libération et l'arrivée des Américains, les spectacles donnés pour le retour des prisonniers et le voyage à ANNECY.

Une partie de la salle présentait les outils agricoles traditionnels, dont la collecte s'est malheureusement avérée délicate, nombre d'entre eux ayant été brûlés ou détruits.

Sur la pelouse fraîchement implantée du parc en voie d'aménagement, plusieurs charrettes ou engins de labour avaient été rassemblés.

Une semblable exposition ne saurait prétendre couvrir tous les champs possibles de l'histoire locale. Il reste à faire l'étude de la vie municipale administrative, entreprendre un historique de l'alimentation du village en eau - seul, un petit panneau a pu être consacré à l'installation de l'eau courante - de l'installation du téléphone, de l'électricité, etc...

Un panneau situé à la porte permettait aux visiteurs de jouer au jeu du souvenir et de laisser une trace écrite de temps révolus.

Le COMITE DES FETES profite de l'occasion donnée par le bulletin municipal pour remercier chaleureusement la cinquantaine de foyers qui par leurs prêts et leur mémoire ont permis la constitution de cette exposition.

La **BROCANTE** du 3ème dimanche de septembre se tenait comme d'habitude sur le terrain du Clos de Pierre et connaissait une affluence extraordinaire de visiteurs. Les exposants nombreux, le beau temps, la marchandise variée, la bonne humeur, ont contribué à la réussite de cette journée.

Notre **VOYAGE** nous a permis cette année d'aller visiter le Château de CHENONCEAUX et après un déjeuner à la Boule d'Or, d'apprécier les commentaires du guide de la distillerie ainsi que les dégustations de liqueur.

Les deux **CONCOURS DE BELOTE** ont connu un bon succès. Les lots bien choisis ont été fort appréciés.

Le 6 janvier, une soixantaine de personnes sont venues tirer les Rois. Une quinzaine de rois et reines d'un jour se sont congratulés en levant leur verre.

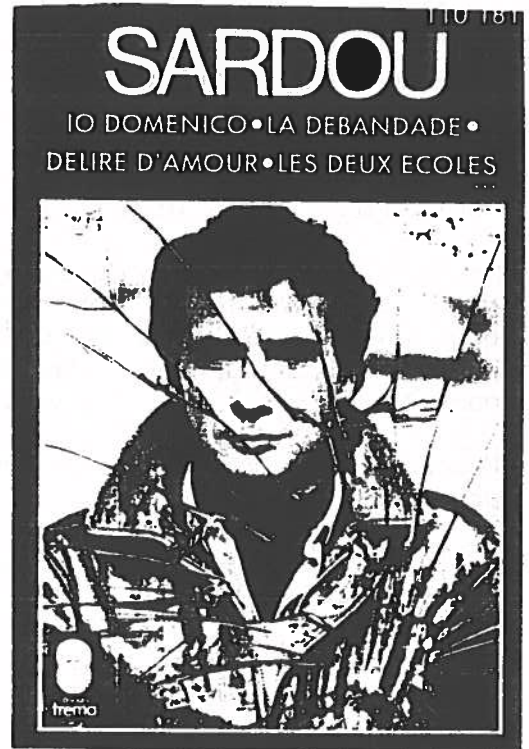
Le 19 janvier nombreux sont ceux qui sont venus à la Soirée Choucroute. Dégustation et danse ont été de mise.

Le spectacle de Michel SARDOU prévu pour le 5 février, connaît un nombre record d'inscriptions et nous avons été contraints de refuser des demandes.

Nous prions les personnes qui n'ont pu obtenir de places, de bien vouloir nous en excuser.

Le départ aura lieu le
Mardi 5 février 1991
à 19 heures
de la Place de la Mairie

* * * * *



Le COMITE DES FETES présente ses meilleurs voeux à tous les habitants de la Commune et leur souhaite de nombreuses rencontres agréables lors des prochaines manifestations.

* * * * *

CAMPAGNE DE CHASSE 1990-1991

Le nombre des chasseurs est plutôt en régression, puisque cette année la Société n'a compté que 70 fusils :

- 30 Sociétaires
- 9 Actionnaires
- 31 cartes de propriétaires et exploitants

Le bilan de l'année est moyen: environ 70 lièvres, beaucoup de perdreaux, peu de lapins.

Le chevreuil, dont l'abattage était prévu par le plan de chasse, a été tué le dernier jour d'ouverture.

Espérons que les fermetures anticipées (lièvres, perdreaux) seront bénéfiques pour l'an prochain.

La politique de repeuplement sera maintenue et malgré leur prix exorbitant (1.150 Frs pièce), 15 lièvres seront lâchés fin janvier.

ASSOCIATION JUMEAUVILLE-LOISIRS

Par ce bulletin, je vous communique les dernières informations concernant JUMEAUVILLE-LOISIRS.

La subvention a été renouvelée par la Municipalité pour l'exercice 1990/1991. Le montant s'élève à 7.000 Frs.

Le financement du miroir de la salle de gymnastique est accepté par le Conseil Municipal. Il sera installé début 1991.

Les travaux du terrain de boules sont aujourd'hui achevés. Vous êtes sans doute déjà très nombreux à être venus voir sur place. Il va falloir maintenant organiser l'utilisation de ce terrain. Je souhaiterais que toutes les personnes intéressées par le jeu de boules puissent se rencontrer afin d'apporter à cette nouvelle Section, leur soutien, leurs suggestions, leurs idées.

Courant janvier une réunion se déroulera. La date vous sera indiquée très prochainement.

A bientôt de vous rencontrer au sein de JUMEAUVILLE-LOISIRS, je présente à tous les Membres de l'Association ainsi qu'à tous mes meilleurs voeux pour l'année 1991.

Le Président,

Jean-Claude LANGLOIS

* * * * *

GYMNASTIQUE 90-91

FORME

EQUILIBRE

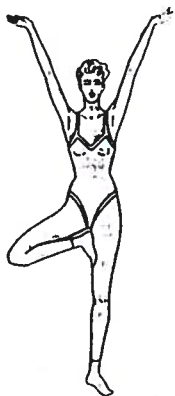
SOUPLESSE

MAINTIEN

Depuis fin septembre nous retrouvons Isabelle tous les jeudis pour maintenir notre forme dans la détente et la bonne humeur.

Deux heures, au choix, vous sont proposées :

18 h 30 à 19 h 30 et 19 h 30 à 20 h 30



Nous rappelons que les adolescents peuvent assister aux cours, déjà plusieurs nous ont rejoints. Vous pouvez encore venir vous inscrire à la rentrée de janvier (à la mairie, accès par la Ruelle Verte).

Toute la section vous adresse ses meilleurs voeux !

* * * * *

La SECTION TENNIS vous souhaite à tous une bonne année 1991 !

Le bureau propose à tous ses adhérents et leur famille de fêter la nouvelle année et à cette occasion de tirer les Rois le

SAMEDI 26 JANVIER 1991

Réservez votre soirée !!

RECENSEMENT DES MILITAIRES :

Les jeunes gens doivent se faire recenser à la Mairie quand ils atteignent l'âge de 17 ans.

MILITAIRES SOUS LES DRAPEAUX :

Pour que les jeunes gens incorporés puissent recevoir leur cadeau de fin d'année, il est nécessaire de les inscrire en Mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS :

M. BUSSON	5 Grande Rue
M. et Mme VIDAL	8 Rue de Goussonville

Nous leur souhaitons un bon accueil.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

- <u>Constructions de pavillons</u> :	M. GRENOUILLEAU	8 Grande Rue
	M. COURTOIS	Rue de Pichelou
- <u>Travaux d'aménagement</u> :	M. BAILLON	10 Clos des Vergers
	M. VIDAL	8 Rue de Goussonville

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

ROUSSEL	Charline	18 janvier 1990
TELLIER	Virginie	21 septembre 1990
MURET	Jérémy	3 octobre 1990
DUCA	Elodie	6 janvier 1991

Le Conseil adresse ses félicitations aux parents.

DECES :

Madeleine VALLET	Veuve PETIT	5 août 1990
Victor Lucien MAILLARD		5 novembre 1990

Le Conseil adresse ses condoléances aux familles.

§§§§§§§§§§§§

Le dernier recensement de la population de mars 1990 indique que le nombre d'habitants s'établit à 534.

